



**PRÉFÈTE
DE LA SOMME**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Service de coordination
des politiques interministérielles
Bureau de l'environnement
et de l'utilité publique**

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

**Installations classées
pour la protection de l'environnement**

Communes d'AILLY-SUR-SOMME, DREUIL-LES-AMIENS et FERRIERES

Le public est prévenu qu'en application de l'arrêté préfectoral du **29 MARS 2021**, il sera procédé du 19 avril 2021 au 19 mai 2021 inclus, soit pendant 31 jours consécutifs, à une consultation publique sur la demande d'enregistrement présentée par la société SAS LA FORET, en vue d'exploiter une unité de méthanisation de matières organiques, sur le territoire des communes d'AILLY-SUR-SOMME, DREUIL-LES-AMIENS et FERRIERES.

L'ouverture de la consultation publique sera annoncée :

- sur le site de la préfecture : <http://www.somme.pref.gouv.fr/> ;
- dans les communes d'AILLY-SUR-SOMME, DREUIL-LES-AMIENS, FERRIERES et dans celles incluses dans son rayon d'affichage ainsi que celles concernées par les risques et inconvénients dont ce projet pourrait être la source, à savoir : AMIENS, BELLEUSE, CONTY, DURY, HANGEST-SUR-SOMME, HEBECOURT, LE MESGE, MONSURES, NAMPTY, PONT-DE-METZ, RIENCOURT, SALEUX, SALOUEL, SAVEUSE.

Pendant la consultation, les pièces du dossier ainsi qu'un registre de consultation publique seront déposés au secrétariat des mairies d'AILLY-SUR-SOMME, DREUIL-LES-AMIENS et FERRIERES afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, à l'exception des jours fériés ou chômés, et consigner éventuellement ses observations sur les registres ouverts à cet effet.

Soit :

En mairie d'AILLY-SUR-SOMME :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h00 à 17h00,
mercredi de 8h00 à 12h00.

En mairie de DREUIL-LES-AMIENS :

lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

En mairie de FERRIERES :

mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30,
mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
samedi de 9h00 à 11h00.

Les observations pourront également être adressées, avant la fin du délai de consultation, par écrit en mairies d'AILLY-SUR-SOMME, DREUIL-LES-AMIENS et FERRIERES et seront annexées au registre concerné, ou à la préfecture de la Somme, ainsi que par voie électronique à l'adresse pref-consult-public@somme.gouv.fr.

Les registres de la consultation seront clos et signés par le maire de chaque commune concernée (AILLY-SUR-SOMME, DREUIL-LES-AMIENS et FERRIERES) le 19 mai 2021.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions complémentaires, ou un arrêté préfectoral de refus relevant de la préfète de la Somme.

Amiens, le **29 MARS 2021**

Pour la préfète et par délégation,
La cheffe de bureau,

Caroline LANTENOIS